RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.

Arrête:

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg en qualité de représentants du ministre chargé de l'écologie :

- M. Robert COURRET, adjoint au sous-directeur de la performance de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature ;
- Mme Christine BOUCHET, sous-directrice de l'accompagnement du changement et de l'enseignement supérieur au sein du service de pilotage et de l'évolution des services ;

Article 2

Le directeur de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 0 7 NOV. 2011

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Marion ZAKAY